

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE : SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL (PRAP 2S MAC)

Formation éligible au CPF



Objectifs

Maintenir et actualiser ses compétences à : - Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement. - Observer et analyser ses propres situations de travail. - Identifier les facteurs de risques. - Proposer et transmettre des pistes d'amélioration en lien avec l'analyse des risques liés à l'activité physique.

Contenus

- Echange de pratiques autour des analyses et propositions de pistes d'amélioration mises en place dans l'entreprise des participants – Actualisation des méthodes d'analyse des situations de travail – Analyse sur le terrain d'une situation de travail réelle – Actualisation et échanges autour des situations pratiques de mobilisation des personnes – Situations pratiques de mobilisation, prise en compte du potentiel du patient ou résident dans le respect des principes organisateurs de l'action motrice pour une plus grande efficience

Pré-requis

Pas de pré-requis

Modalités et délais d'accès à la formation

Seuil d'ouverture : à partir de 5 stagiaires, 10 maximum

Public concerné

Tout public, Salariés, Demandeurs d'emploi, Public spécifique

Accessible aux personnes handicapées

Durée

- Nombre d'heures en centre : 7h
- Nombre d'heures au total : 7h

Méthodes pédagogiques

- Formation interactive à partir du vécu des stagiaires. - Alternance entre théorie et mises en situation pratiques. - Travail sur cas concrets rencontrés par les stagiaires. - Evaluation et certification selon le référentiel INRS.

Modalités d'évaluation

- Examen final

Validation

A l'issue de la formation, les candidats ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives se voient délivrer un nouveau certificat acteur PRAP 2S valable 24 mois.

Modalité de financement

- Financement individuel
- CPF
- Plan de développement des compétences

Tarif

Prix maximum : 32€/heure.
Tarif donné à titre indicatif, modulable en fonction du projet et du statut du candidat. Pour une réponse sur mesure : nous contacter.

Résultat(s)

Taux de satisfaction 90 %

Débouchés et poursuites d'études

Reconnaissance des compétences en prévention à travers son poste de travail